



ADDITIF N° 0001/AD/CUK/CAB/SIGAMP/UAO/2026

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001
/AONO/CUK/CIPM/2026 DU 23 FEVRIER 2026 POUR L'ECLAIRAGE SOLAIRE DANS LA VILLE
DE KRIBI. TRONÇON : CARREFOUR BOCOM – ENTREE DIOCESE CATHOLIQUE DOMBE –
INTER ROUTE AFAN MABE CARREFOUR LYCEE TECHNIQUE**

Le Maire de la ville, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité et avides de le faire qu'il a été modifié comme suit :

PIECE N°1 :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
12 Remise des offres Chaque Offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le _____ à 13 H 00, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé à la Communauté Urbaine de Kribi (SIGAMP (Unité en Charge des Appels d'Offres) avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.	12 Remise des offres Chaque Offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 07 AVRIL 2026 à 13 H 00, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé à la Communauté Urbaine de Kribi (SIGAMP (Unité en Charge des Appels d'Offres) avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.
12 submission of tenders The offer must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than _____ at 1:00 PM local time. A backup copy of the offer, saved on a USB drive OR CD/DVD, must be submitted in a sealed envelope to the Kribi Urban Community (SIGAMP (Tenders Unit)) clearly and legibly marked "backup copy," in addition to the information below, within the specified timeframe.	12 submission of tenders The offer must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 07 APRIL 2026 at 1:00 PM local time. A backup copy of the offer, saved on a USB drive OR CD/DVD, must be submitted in a sealed envelope to the Kribi Urban Community (SIGAMP (Tenders Unit)) clearly and legibly marked "backup copy," in addition to the information below, within the specified timeframe.
14 Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le _____ à 14 heures 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi dans la salle des Actes de la Communauté Urbaine de Kribi sis à Massaka dans l'Arrondissement de Kribi 1 ^{er} .	14 Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07 AVRIL 2026 à 14 heures 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi dans la salle des Actes de la Communauté Urbaine de Kribi sis à Massaka dans l'Arrondissement de Kribi 1 ^{er} .

<p>14 Opening of bids The opening of the bids is done in one time and will take place le _____ at 2 p.m. by the Procurement Commission to the Urban Community of Kribi in the hall of the Town Hall located in MASSAKA Kribi 1st.</p>	<p>14 Opening of bids The opening of the bids is done in one time and will take place 07 APRIL 2026 at 2 p.m. by the Procurement Commission to the Urban Community of Kribi in the hall of the Town Hall located in MASSAKA Kribi 1st.</p>
<p>15.1 Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ; ▪ la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ; ▪ fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ non-respect de 70% des critères essentiels ; ▪ non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ; ▪ absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; ▪ absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ absence de l'attestation de la catégorisation C et D ; ▪ absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée. 	<p>15.1 Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis + réception CDEC ; ▪ la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ; ▪ fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ non-respect de 70% des critères essentiels ; ▪ absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; ▪ absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ absence de l'attestation de la catégorisation C et D ; ▪ absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.
<p>15.1 Elimination criteria</p> <p>These include:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence of the bid bond when the bids are opened; ▪ failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, a document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (except for the bid bond); ▪ false declarations, fraudulent manoeuvres or falsified documents ; ▪ failure to comply with 70% of the essential criteria; ▪ non-compliance with the following major technical specifications: module power, lamp power, luminous efficacy, battery capacity, lamppost material, concrete dosage and size ; ▪ the absence of a declaration on honour that no work has been abandoned during the last three years; 	<p>15.2 Elimination criteria</p> <p>These include:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence of the bid bond when the bids are opened + CDEC receipt; ▪ failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids, a document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (except for the bid bond); ▪ false declarations, fraudulent manoeuvres or falsified documents ; ▪ failure to comply with 70% of the essential criteria; ▪ the absence of a declaration on honour that no work has been abandoned during the last three years; ▪ failure to comply with bids file format; ▪ the absence of a quantified unit price in the Financial Offer;

<ul style="list-style-type: none"> ▪ failure to comply with bids file format; ▪ the absence of a quantified unit price in the Financial Offer; ▪ the absence of an element of the Financial Offer (the tender, the BPU, the DQE); ▪ absence of grading(categorisation) certificate C and D ; ▪ the absence of the Integrity Charter; ▪ the absence of the dated and signed declaration of commitment to comply with the environmental and social clauses. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ the absence of an element of the Financial Offer (the tender, the BPU, the DQE); ▪ absence of grading(categorisation) certificate C and D ; ▪ the absence of the Integrity Charter; ▪ the absence of the dated and signed declaration of commitment to comply with the environmental and social clauses.
---	---

PIECE N°2 :
REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
<p>A- Volume 1 : Pièces administratives</p> <p>a) la déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné ;</p> <p>b) la caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) et timbrée, d'un montant de 1 700 000 (Un million sept cent mille) francs CFA et d'une durée de validité de 90 jours, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'Appel d'Offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres. Les soumissionnaires devront joindre le récépissé de la CDEC.</p> <p>c) l'Accord de groupement ----(préciser la forme du groupement notarié ou sous seing privé) et spécifiant le mandataire le cas échéant (le Maître d'Ouvrage devra privilégier les groupements solidaires) ; En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire. Etant uniquement présentée par le mandataire du groupement.</p> <p>d) le Pouvoir de signature, le cas échéant ;</p> <p>e) le Certificat de Conformité Fiscale délivrée par l'Administration Fiscale ;</p> <p>f) Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;</p> <p>g) l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en</p>	<p>A- Volume 1 : Pièces administratives</p> <p>a) la déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné ;</p> <p>b) la caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) et timbrée, d'un montant de 1 700 000 (Un million sept cent mille) francs CFA et d'une durée de validité de 90 jours, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'Appel d'Offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres. Les soumissionnaires devront joindre le récépissé de la CDEC.</p> <p>c) l'Accord de groupement ----(préciser la forme du groupement notarié ou sous seing privé) et spécifiant le mandataire le cas échéant (le Maître d'Ouvrage devra privilégier les groupements solidaires) ; En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire. Etant uniquement présentée par le mandataire du groupement.</p> <p>d) le Pouvoir de signature, le cas échéant ;</p> <p>e) le Certificat de Conformité Fiscale délivrée par l'Administration Fiscale ;</p> <p>f) Une Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;</p> <p>g) l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;</p>

<p>charge des Finances du Cameroun, sauf dispositions contrares prévues par la convention de financement ;</p> <p>h) la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 80 000 francs CFA (Quatre-vingt Mille) payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Kribi.</p> <p>i) une Attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;</p> <p>j) une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que, le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;</p> <p>k) l'attestation de catégorisation C et D ;</p> <p>l) Une Copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente de l'administration judiciaire ;</p> <p>m) Une copie de l'Attestation d'immatriculation</p> <p>n) Le plan de localisation</p>	<p>h) la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 80 000 francs CFA (Quatre-vingt Mille) payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Kribi.</p> <p>i) une Attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;</p> <p>j) une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que, le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;</p> <p>k) l'attestation de catégorisation C et D ;</p>
<p>Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ; ▪ la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ; ▪ fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ non-respect de 70% des critères essentiels ; ▪ non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ; ▪ absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; ▪ absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ absence de l'attestation de la catégorisation C et D ; ▪ absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée. 	<p>Critères éliminatoires</p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis + récépissé CDEC ; ▪ la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ; ▪ fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ non-respect de 70% des critères essentiels ; ▪ absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; ▪ absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ absence de l'attestation de la catégorisation C et D ; ▪ absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>la présentation de l'offre ;</u> (Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPAO, sommaires, intercalaire de couleur, pagination...) ▪ <u>La méthodologie</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>la présentation de l'offre ;</u> (Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPAO, sommaires, intercalaire de couleur, pagination...) <u>La qualification et expérience du personnel technique</u>

Note méthodologique sur la compréhension, l'organisation et l'exécution des travaux
Planning d'exécution des travaux
Rapport commenté de visite du site des travaux
Organigramme de l'entreprise
Note de calcul
Caractéristiques techniques des ouvrages
Qualité et origine du matériel

▪ Les preuves d'acceptations des conditions du marché

Les soumissionnaires devront présenter les copies dûment paraphées et signées avec la mention « lu et approuvé », des documents à caractères administratif et technique régissant le marché ci-après:

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel requis pour les postes-clés exigés, notamment :

- Nom :
- Fonction proposée : Chef de chantier
- Qualification minimale : Copie certifiée diplôme (Technicien Supérieur Electricité, électrotechnique, industriel ou plus
- Année d'Expérience Générale : Ayant au moins cinq (05) ans d'expérience)
- Expérience Spécifique En termes de projets similaires : Ayant au moins trois (03) ans d'expérience)
- Poste ou fonction Occupé pour Chaque projet :
- Copie certifiée conforme de la CNI
- CV signé et daté
- Attestation de disponibilité daté et signé

- Nom :
- Fonction proposée : Ingénieur électricien et disciplines connexes
- Qualification minimale : Copie certifiée diplôme (Ingénieur Electricité ou plus
- Année d'Expérience Générale : Ayant au moins trois (03) ans d'expérience)
- Expérience Spécifique En termes de projets similaires : Ayant au moins deux (02) ans d'expérience)
- Poste ou fonction Occupé pour Chaque projet :
- Copie certifiée conforme de la CNI
- CV signé et daté
- Attestation de disponibilité daté et signé

- Nom :
- Fonction proposée : responsable technicien photovoltaïque
- Qualification minimale : Copie certifiée diplôme (Technicien supérieur en photovoltaïque
- Année d'Expérience Générale : Ayant au moins trois (03) ans d'expérience)
- Expérience Spécifique En termes de projets similaires : Ayant au moins deux (02) ans d'expérience)
- Poste ou fonction Occupé pour Chaque projet :
- Copie certifiée conforme de la CNI
- CV signé et daté
- Attestation de disponibilité daté et signé

▪ La méthodologie

Note méthodologique sur la compréhension, l'organisation et l'exécution des travaux
Planning d'exécution des travaux
Rapport commenté de visite du site des travaux
Organigramme de l'entreprise
Note de calcul
Caractéristiques techniques des ouvrages
Qualité et origine du matériel

▪ Les preuves d'acceptations des conditions du marché

	<p>Les soumissionnaires devront présenter les copies dûment paraphées et signées avec la mention « lu et approuvé », des documents à caractères administratif et technique régissant le marché ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP); ○ Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
--	--

GRILLE D'EVALUATION

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de réponses positives, soit 67 « oui » sur 96 possibles seront éligibles à l'analyse de leurs offres financières.	Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de réponses positives, seront éligibles à l'analyse de leurs offres financières.

PIECE N°4 :

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
<p>Article 7-Textes généraux applicables</p> <p>1. la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2025 ;</p>	<p>Article 7-Textes généraux applicables</p> <p>1. la loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2026 ;</p>

NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

Ampliations :

- DD/MINMAP – Océan
- ARMP/SUD (pour Insertion dans le JDM)
- P.CIPM/CUK
- SIGAMP / UAS
- Affichage

Kribi, Le 23 MARS 2026

LE MAIRE DE LA VILLE

(Maire d'Ouvrage)



EMMANUEL SABIKANDA